



Les territoriaux. Collection particulière. (Carte postale).

Auteurs :

Guillaume Benailly  
Yoann Gauvry

L'établissement des ouvrages de fortifications ou de défenses (tranchées, abris, batteries d'artillerie, etc.) nécessite des hommes et des outils. En 1914, l'exécution de ces travaux, ordonnée par le génie, est généralement de la responsabilité des soldats de l'infanterie territoriale. Agés de 35 à 41 ans, armés et entraînés au tir, ils disposent d'un équipement de terrassement et bûcheronnage. Les forestiers, intégrés dans des compagnies de chasseurs forestiers, désignent les bois qui seront coupés au-devant des tranchées et encadrent les soldats bûcherons ou civils pour assurer une bonne coupe des arbres à ras de terre.

## Les outils des soldats pour l'aménagement des ouvrages de défenses

Les principaux outils à main utilisés par les troupes du génie ou des territoriaux sont :

- les outils de terrassiers (pelles et pioches) ;
- les outils de destruction (haches, scies, serpes, pinces, pics, etc.).

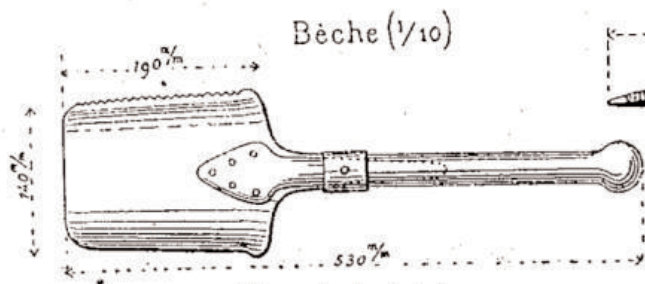
Pour creuser les tranchées, on utilise la pelle-bêche Linnemann (p.2, fig. 15) enfermée dans un étui en cuir, qui permet de la porter soit au sac, soit au ceinturon et la pioche portative (p.2, fig. 16). Pour le percement des créneaux dans les murs, on utilise Le pic portatif (p.2, fig. 17) sorte de pioche dont on a supprimé le bout tranchant ou la pince (p.2, fig. 18) qui est une barre de fer terminée en pointe.

Pour l'abattage des arbres, on emploie les scies, les haches et les serpes. La scie passe-partout (p.2, fig. 19) sert plus particulièrement à couper les arbres abattus, à les débiter en morceaux (comme la scie à bûches munie d'un cadre en bois, d'une poignée et d'une lame en acier.) mais peut servir pour l'abattage. Pour faciliter le transport et remplacer la scie passe partout encombrante, on utilise la scie articulée (p.2, fig. 20) dont les différentes parties se replient sur elles-mêmes et peuvent être contenue dans un étui de petite dimension. Aux extrémités de cette scie, on fixe des manches

en bois auxquels les scieurs s'attellent à l'aide de ficelles. La scie passe-partout permet de couper des arbres dont le diamètre varie entre 40cm et 1m tandis que la scie articulée permet de couper des arbres dont le diamètre est inférieur à 50 cm.



La scie à bûches avec poignée. Elle se compose d'une lame en acier tendue dans un cadre en bois en forme de H. Une corde à l'opposé de la lame peut se tendre plus ou moins en tournant une tige de bois. Collection particulière J Taillardat (Onf).



Bêche (1/10)

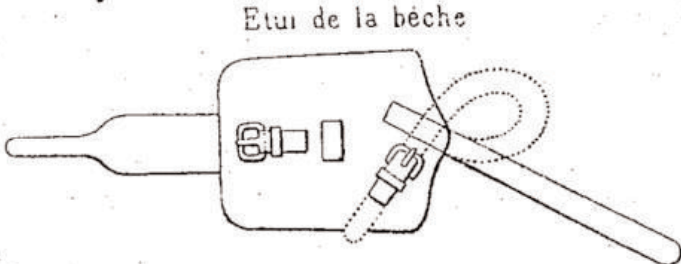
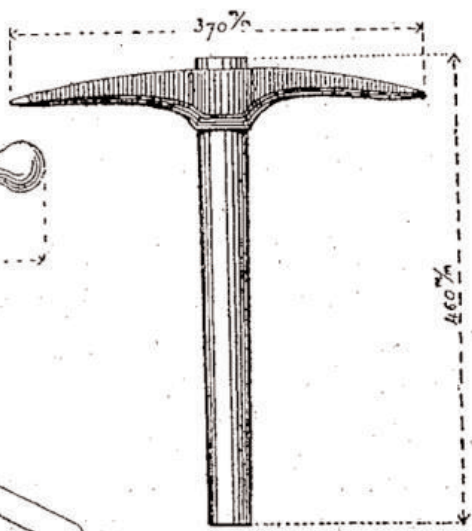


Fig. 15. — Pelle-bêche Linnemann de l'infanterie (1/10).

Fig. 16. — Pioche portable d'infanterie (1/10).

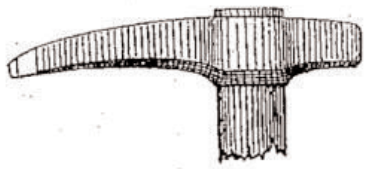


Fig. 17. — Pic portatif (1/10).



Fig. 18. — Pince (1/20).

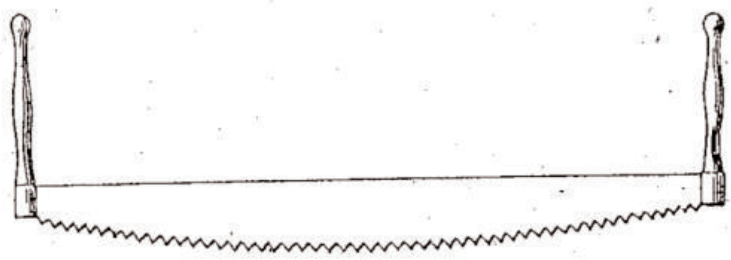
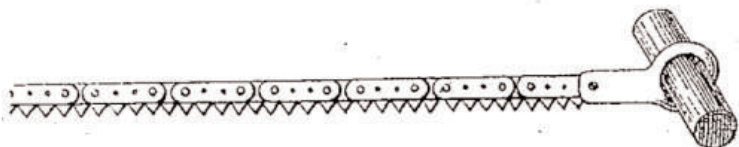


Fig. 19. — Scie passe-partout (1/20).



Enroulée pour le transport.

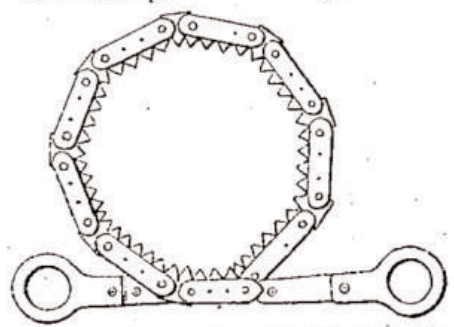


Fig. 20. — Scie articulée (1/10).

Manuel complet de fortification, 1909, p31.



En septembre 1915, à Montefontaine dans l'Aisne des travaux de fortifications (tranchées et abris) sont entrepris par les régiments d'infanterie territoriale rattachés à la 101e DI.  
© ECPAD, Vernol.



Scène de débitage à la scie passe-partout par des territoriaux sur le front des Vosges en janvier 1916. © ECPAD, Pierre Machard.



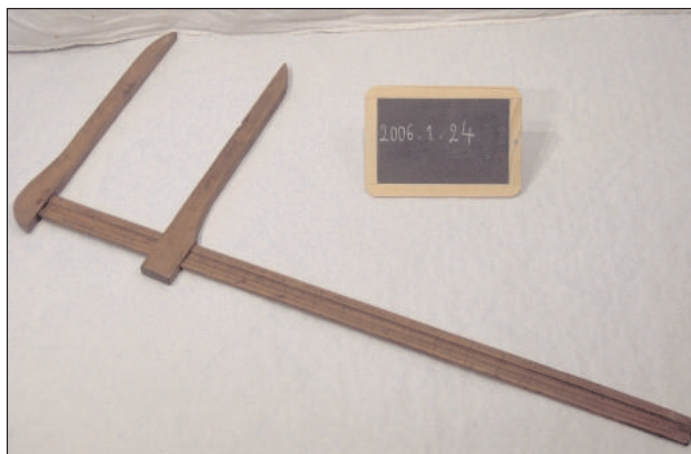
Abattage d'un gros arbre à la hache puis à la scie passe-partout dans une forêt de l'Est de la France en 1915. On remarque à gauche de la photo, la présence d'un forestier (reconnaisable à l'emblème des Eaux et Forêts : le cor de chasse, cousu sur le devant de sa casquette) qui surveille le bon déroulement des travaux forestiers. © ECPAD, photographe inconnu.



Utilisation de la scie à bûches par des bûcherons annamites (Vietnam) en forêt de Compiègne le 23 novembre 1916. © ECPAD, Jacques Agié.

## Les outils du forestier pour désigner les bois

Seul le forestier de l'administration forestière peut désigner les arbres avant abattage dans les forêts publiques. Les deux outils du forestier, bien spécifiques pour cette tâche et encore actuellement utilisés sont le marteau forestier et le compas forestier. Depuis plusieurs siècles, l'arbre à récolter est marqué de deux empreintes : la première, bien visible sur le tronc à hauteur d'homme ("marque au corps") ; la deuxième près du sol, pour servir de contrôle après l'abattage ("marque au pied"). Ces marques sont réalisées à l'aide d'un **marteau forestier**, sorte de hachette qui permet d'enlever avec le tranchant un morceau d'écorce pour obtenir un "flachis", avant d'y frapper un poinçon de l'administration forestière.



Compas forestier en bois du début du XX<sup>e</sup> siècle. Collection particulière J. Taillardat (Onf).



Marteau des Eaux et Forêts du début du XX<sup>e</sup> s. Le manche est en bois de chêne et la lame en fer forgé aciéré. Le marteau de forestier sert aux gardes des Eaux et Forêts pour identifier les arbres à couper. Collection particulière J. Taillardat (Onf).

Le **compas forestier** appelé également "bastringue" sert à mesurer le diamètre des arbres. Le compas est une sorte de pied en bois à coulisse graduée. Le diamètre est mesuré à 1,30 m du sol (avec ce diamètre et la hauteur du tronc, on calcule le volume de l'arbre, en se référant à un tableau). Au début du XX<sup>e</sup> s., les forestiers devaient fournir une partie de leur matériel, et les gardes peu rémunérés le fabriquaient eux-mêmes.



Scène d'un martelage sous le second Empire 1852-1870 (dessins de Théophile Schuler extrait de Michiels : "les bûcherons et les schlitteurs des Vosges", Paris, 1867. © Médiathèque ONF).



Scène de martelage au début du XX<sup>e</sup> siècle. © Médiathèque ONF.



Scène de marquage d'un arbre au marteau forestier, en 2014.  
© Médiathèque ONF.



Empreinte marteau n°2, "AF", Administration Forestière pour marquer les arbres. © Médiathèque ONF.



Calcul du diamètre d'un arbre avec un compas électronique en 2014. © Médiathèque ONF.